

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **37 (1990)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Confédération n'hésite pas à déclarer «On n'a pas assez réussi, jusqu'à présent, à montrer au citoyen à quoi sert exactement la protection civile, quelle en est l'efficacité, ainsi que, quand et comment elle peut ou non intervenir. La confiance que témoigne le citoyen à la PCi dépend aussi de la connaissance qu'il en a!» Aveu courageux s'il en est.

L'espoir des années 90

Après cette évocation des points forts et faibles de la PCi, M. Koller interpelle les cantons et les communes en leur rappelant leurs compétences et leurs responsabilités quant à l'état de préparation de la PCi qui devrait être uniformisée sur tout le territoire suisse dans les 5 à 10 ans à venir. Il faut également veiller rapidement à ce que les travaux nécessaires à l'entretien des constructions et du matériel se fassent.

Dans les autres mesures préconisées, M. Koller énumère celles qui sont de nature à renforcer la confiance de la population à l'égard de la PCi:

- augmenter la crédibilité des mesures relatives à l'organisation: communiquer le plan d'attribution à la population, réduire le nombre de signaux d'alarme
- augmenter la crédibilité de l'instruction: préparer à l'intention des personnes astreintes des cours intéressants et adaptés à la pratique augmenter la crédibilité de l'information:
- augmenter la crédibilité de l'information: démontrer ce que la PCi peut et ne peut pas faire.

Enfin, M. Koller estime que, quelle que soit l'ampleur des changements qui s'annoncent en Europe notamment, une protection civile digne de ce nom reste une nécessité dans un pays tel que le nôtre. Mais il est indispensable de procéder à une nouvelle appréciation de la situation, des objectifs et des moyens.

Ce qu'attend le parlement de la PCi 95

C'est le sujet que développe ensuite M.F. Steinegger, conseiller national du canton d'Uri, Chef de l'état-major cantonal de conduite d'Uri et fort d'une longue expérience des interventions en cas de catastrophes dans un canton malheureusement fort peu épargné par les colères de dame nature.

A vrai dire, M. Steinegger avoue que ce ne sont pas les questions relevant de la protection civile qui intéressent au premier chef le Parlement. Ce sont bel et bien les problèmes militaires qui se retrouvent au centre de leur préoccupation. Selon lui, le mouvement anti-protection civile qui se concentre sur l'épreuve de force entre armes atomiques stratégiques a conservé l'optique militaire et stratégique des années 50.

Sur un plan éthique, on ne saurait renoncer à prendre des mesures contre les effets de conflits armés et de graves accidents technologiques sous prétexte de combattre les causes du risque.

Selon M. Steinegger, la PCi doit cesser de se polariser sur le conflit armé pour mettre sur pied une organisation suffisamment flexible, apte à faire face aux différentes formes de menace. L'organisation de protection civile ainsi que ses membres doivent aussi donner d'eux-mêmes une meilleure image de marque.

Malgré cette présentation quelque peu sombre, M. Steinegger estime qu'il accorde une importance prioritaire à la protection civile; qui peut mieux qu'elle, en effet, assurer l'évacuation horizontale et verticale, l'information dans le quartier, le fonctionnement des états-majors dans les cantons et les communes?

Orientation nouvelle de la PCi

M. Hans Mumenthaler, Directeur de l'Office fédéral de la protection civile indique où en sont les travaux et la procédure. Il présente également le nouveau modèle de base de l'organisation de protection civile de la commune

et livre une brève information sur les nouvelles mesures adoptées en matière de personnel ainsi que sur l'amélioration indispensable de l'instruction. Tous ces éléments feront l'objet d'un développement particulier lors d'un prochain numéro. En effet une bonne partie de l'intervention a déjà été présentée en juillet dernier.

Résultat et synthèse du symposium

Il appartenait à M.R. Bühler, conseiller aux Etats et président de l'USPC de tirer les premiers enseignements de ce symposium.

«L'information apportée par les différents orateurs a été intense dans les propos et dense dans les réflexions qu'elle suscite», a déclaré en substance M. Bühler. Un des premiers enseignements de ces journées est une affirmation claire: la PCi est aussi nécessaire que l'armée mais n'est pas un appendice de celle-ci. Si elle entend améliorer son image dans le public, la PCi doit évoluer sur le plan de la structure, du matériel comme de la formation de ces cadres et favoriser la collaboration inter-régionale.

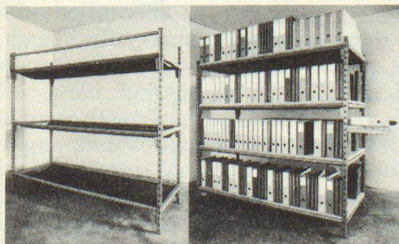
Si l'USPC veut assumer sa mission elle doit afficher une attitude plus progressiste, voire plus dynamique. Elle doit aussi accepter les critiques pour mieux évoluer, corriger et diriger ses actions futures. C'est le seul moyen de servir la cause qu'elle défend.

Remarques et réflexions

A travers ce symposium, l'USPC entendait faire le point sur la protection civile pour mieux orienter sa propre politique. L'objectif est-il atteint? En tout cas elle a su, grâce au niveau très élevé des différents conférenciers à amener une surprenante densité dans les échanges de points de vue. Dans ce sens c'est une réussite.

Incontestablement, la protection civile demeure un atout. L'éclairage apporté par de récents événements montre, par

Innen: Drei multifunktionale Liegen/Regale.



Für den Einsatz als Liegestelle, Regal, Hurde usw.

ACO Zivilschutzmobiliar.

Topqualität zu vernünftigem Preis.



ACO-Zivilschutzmaterial
Allenspach & Co. AG
Untere Dünnerstrasse 33
4612 Wangen bei Olten
Telefon 062 32 58 85-88
Telefax 062 32 16 52

Verlangen Sie die Adresse Ihrer Regionalvertretung!

Info-Coupon

Bitte senden Sie uns detaillierte Unterlagen mit Bezugsquellennachweis.

Name _____
Strasse _____
PLZ/Ort _____
Telefon _____
Zuständig für _____